

Le Mouvement Hlm se mobilisera pour engager la nouvelle étape de rénovation promue par le plan de relance et appelle le Gouvernement à soutenir la production de logements sociaux et très sociaux dès le PLF 2021

L'Union sociale pour l'habitat note avec satisfaction que la rénovation fait partie des axes du plan de relance présenté jeudi 3 septembre par le Premier ministre et que, dans ce cadre, 500 millions d'euros seront consacrés aux réhabilitations lourdes dans le parc social. Il s'agit d'une première étape qui démontrera l'importance de la proposition d'un plan « qualité de vie » que le Mouvement Hlm a porté dans ses « [Propositions pour une relance juste et durable](#) ». Les organismes Hlm doivent être soutenus pour agir durablement en faveur de l'amélioration du quotidien de leurs locataires et participer à la lutte contre l'obsolescence des logements, coûteuse en impact carbone.

L'Union sociale pour l'habitat appelle en parallèle le Gouvernement à mieux prendre en compte, dès la loi de finances pour 2021, la nécessité de produire plus de logements sociaux et très sociaux en augmentant le nombre de logements PLAI (très sociaux) programmés et financés, en généralisant le taux de TVA réduit à 5,5% pour le logement social et en encourageant l'accession sociale à la propriété, via notamment une pérennisation satisfaisante du Prêt à Taux Zéro (PTZ). Pour rappel, avant la crise sanitaire, le nombre de ménages en attente d'un logement social s'élevait déjà à plus de 2 millions.

Par ailleurs, il apparaît clairement urgent d'accroître les moyens accordés à la rénovation urbaine des quartiers. L'USH estime à 2 milliards d'euros les crédits nécessaires à une intensification du Nouveau Plan de Rénovation urbaine (NPNRU), et à une meilleure prise en compte des projets portés par les organismes Hlm et les collectivités locales.

Pour Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale pour l'habitat, « *la prise en compte de l'enjeu de la rénovation dans le plan de relance présenté par le Premier ministre est une bonne chose. Il faut aller plus loin dans l'appréhension des conséquences de la crise économique et sociale sur le logement, et notamment le logement social. Je le rappelle, le logement social fait partie de notre protection sociale et il doit être, en conséquence, pourvu des moyens lui permettant de mener à bien cette grande politique publique. Or, depuis 2017, les moyens financiers et donc la capacité à produire de nouveaux logements et à rénover les logements existants ont été rognés, malgré nos alertes répétées. Le plan de relance et surtout le projet de loi de finances 2021 doivent être l'occasion pour l'Etat de donner l'impulsion nécessaire et attendue par le secteur* ».

L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 630 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2019, les organismes Hlm ont mis en chantier 73 000 logements neufs et logements-foyers, en ont acquis et amélioré 6 000 et acquis sans travaux 5 500. Ils détiennent et gèrent 4,7 millions de logements locatifs et 0,3 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 14 600 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : www.union-habitat.org**

Contacts presse : Joachim Soëtard / Sarah Cassone / Alice Delalande-Grapinet – Tél. : 01 40 75 52 56 ou 07 64 57 85 66
[@UnionHlm](https://twitter.com/UnionHlm)